

Un tigre en papier

Bujor Nedelcovici*

J'AI entre les mains mon dossier récupéré des archives de la « Securitate » (police politique) : deux volumes, 800 pages au total. J'y apprendis que je suis « Nica », mon nom indicatif n° 122 VH ou bien « l'Objectif DUI » des archives du fonds des renseignements informatif n° 201.784. Ouvert en 1972 – bien que sur la couverture soit mentionnée l'année 1976 –, il fut classé en 1987, lors de mon exil en France. À l'étranger, je fus « surveillé » par l'unité militaire 0159 et l'unité militaire 0544, en collaboration avec le département de la Sécurité de l'État jusqu'en 1990 ; il s'ensuit que je fus espionné pendant 18 ans.

La lecture de mon dossier me fit constater souvent que les indices étaient mes amis les plus proches. Aussi ai-je éprouvé le sentiment d'une « trahison de mes frères », analogue à la légende biblique de Joseph qui inspira Thomas Mann ; car Joseph fut vendu par ses frères en échange d'un chameau. Comme en ce moment je n'occupe aucun poste important auprès d'un pharaon, je ne saurais accueillir en Égypte ni les frères qui m'ont vendu, ni leur tribu d'origine. Je ne voudrais pas passer pour – et je ne pourrais jamais me considérer comme – un saint ni non plus une victime d'autant plus que d'aucuns ont tiré profit de leur statut – réel ou présumé – de victime du communisme.



* Écrivain. Extraits de *Un tigre en papier*, Bucarest, Éditions Allfa, 2003. Il est l'auteur des romans *le Second Messenger*, Paris, Albin Michel, 1985 (prix de la Liberté – Pen-Club français) ; *Crime de sable*, Paris, Albin Michel, 1989 ; *le Matin d'un miracle*, Arles, Actes Sud, 1992 ; *le Dompteur de loups*, Arles, Actes Sud, 1994 ; *le Provocateur*, Paris, Euro-culture, [199?] ; et il est vice-président de l'association Euro-culture.

Nous nous trouvons sans cesse entre Mnémosyne, la déesse grecque de la mémoire et Léthé, déesse de l'oubli. Dès qu'on traverse la Léthé, le passé est oublié et le manque de souvenirs s'identifie à la mort. De quelle manière pourrait-on alors définir la mémoire de l'individu aussi bien que celle de la collectivité ? Cinq étapes définissent la persistance du passé dans notre esprit : fixer, conserver, se souvenir, reconnaître et localiser. Dans la psychologie des masses, où se fondent des éléments de la psychologie individuelle, on trouve soit les mécanismes de défiance, d'inhibition, de crainte, d'esprit de conservation, de servitude consentie, soit des tendances à tout oublier.

La civilisation moderne se réclame du mythe de Faust et de Dom Juan, au détriment du mythe – tombé dans l'oubli – de Prométhée qui s'était sacrifié pour l'humanité et pour « le savoir ». « Un être est tout ce qu'il connaît », dit Aristote. Or, la nouvelle génération en Roumanie est celle de « l'homme-sans-mémoire » ayant oublié ses grands-parents tout comme ses enfants ont oublié leurs parents. De ce fait, nous nous situons dans le cycle amnésique des hommes unidimensionnels, semblables aux « âmes mortes », dont parle Gogol.

Si l'histoire est une roue, nous, les Roumains, nous nous trouvâmes rarement au centre de cette roue.

J'avais cru, ou du moins j'avais espéré, que cinquante ans après avoir traversé l'obscurité du labyrinthe communiste, lorsque nous avions enfin l'opportunité de voir plus clair, d'apprendre quelque chose sur nous-mêmes – en étant sincères jusqu'au bout, afin de nous délivrer des frustrations, des ressentiments et des tensions intérieures qui nous avaient si longtemps dominés –, nous assumerions la responsabilité d'une analyse lucide du passé, de même que la responsabilité de conserver notre mémoire intacte.

Encore une fois... Je me suis trompé.



Certes, si notre démarche n'était pas une recherche du temps révolu, un regard qu'on jette à des tableaux de genre consacrés à notre vie passée, une re-découverte-révélation des événements que nous croyions avoir oubliés, il ne vaudrait peut-être pas la peine de parcourir un dossier monté par la Securitate. En ce moment, ce qui m'intéresse surtout c'est d'entreprendre une analyse impartiale, faite avec le détachement favorisé par la fuite du temps.

En même temps, je suis curieux de revisiter mon passé comme on pourrait revisiter une maison où l'on a logé longtemps, afin d'y retrouver mes meubles, des petits détails de la vie, ma famille, mes amours, mes cauchemars, mes rêves, mes espoirs, ma foi en moi-même ainsi qu'un personnage – mon double – que j'avais oublié.

J'écris donc sur un dossier et, en même temps, « je m'écris moi-même à la manière dont on rédige une biographie-spectacle ». Car, dans ma vie passée, j'avais eu en permanence le sentiment de vivre sur une scène et de jouer dans une pièce destinée à un seul spectateur. J'étais en même temps l'acteur et le spectateur qui intervenait parfois depuis la salle et disait à l'acteur : « Tu joues faux ! Ton jeu est lamentable ! » Ou bien : « Cette fois-ci tu as joué juste. »

Après chaque spectacle, j'avais la sensation que c'était l'ultime représentation et que je devais dire adieu à mes deux personnages.



Je revis la nuit où j'appris – par la radio Free Europe – que j'avais reçu « Le prix de la Liberté » accordé par le Pen-Club français pour le roman *le Second Messenger*. Surprenant ce mélange de joie, d'exaltation et de peur... le besoin de partager avec quelqu'un l'incroyable nouvelle... la sensation de solitude absolue, car je savais que mon téléphone était sur écoute et je ne pouvais pas risquer de mettre un ami en danger pour lui dire : « Tu as entendu ? Tu as entendu toi aussi ? » Le silence hurlait dans la maison et je fis quelques pas, comme si mon corps recherchait – de lui-même – un autre corps, un signe de reconnaissance par le toucher, un signe qui mît fin à ma terrible solitude, à mon aliénation.

Je me rappelai mon personnage du roman, Danyel Raynal, qui après avoir prononcé un discours à la télévision accusant le pouvoir en place, trouve un papier jeté dans sa cour sur lequel il était écrit : « Nous sommes tous avec toi. » Demain, peut-être, trouverai-je moi aussi, un message... Cette nuit-là, je dormis sans avoir pris l'habituel somnifère et sans penser au cachet de cyanure que j'avais dissimulé dans une chaussure se trouvant dans un tiroir, à proximité de mon lit. Et sans me dire ce que je me répétais tous les soirs après avoir fait ma prière, en attendant le sommeil : « Puisque je peux décider tout seul de ma mort, je suis définitivement libre. »

Le lendemain, j'essayai de m'imaginer ce qui serait advenu si des personnes m'avaient téléphoné sous le couvert de l'anonymat. Qu'auraient-elles risqué ? Ceux qui m'espionnaient auraient peut-être compris qu'il y avait une solidarité parmi les écrivains et les fidèles du poste « l'Europe libre ». Une solidarité ? Combien j'étais ridicule ! Eh, oui ! Ridicule et stupide ! Et pourtant...



Quelque temps après la publication de mon roman *le Second Messenger*, en 1985 en France, je reçus par la poste une enveloppe d'Alain Paruit – mon traducteur – contenant une lettre ainsi qu'une dizaine

des chroniques parues dans les revues et les journaux de Paris. Je les lus avec une émotion intense. J'en trouvai les copies dans mon dossier de Securitate. Car rien ne leur échappait, même si les chroniques avaient été photocopiées en format très réduit. Toute lettre était ouverte, copiée et attachée au dossier.

Mais la plus belle histoire, proche du sublime, je la vécus grâce aux frères Éric et Erasme Comet... Un jour, j'entendis au téléphone la voix de quelqu'un qui, en français, me demanda un rendez-vous dans une rue de Bucarest. Je m'y rendis tout en me demandant s'il s'agissait d'un piège tendu par la Securitate ou d'un journaliste étranger qui désirait m'interviewer. Un jeune homme monta dans ma voiture et me demanda de rouler hors de la ville. Il ne parlait pas beaucoup. Arrivé dans le bois de Baneasa, j'arrêtai le moteur. De son sac de marin, il sortit un livre. Je demeurai interdit. Après avoir jeté un regard circulaire pour vérifier si nous n'étions pas suivis, il me le tendit. C'était *le Second Messenger*, récemment paru à Paris – chez Albin Michel – que je voyais pour la première fois. Je le pris entre mes mains, le regardai sans trop y croire, puis je le caressai, tel un objet précieux. Nous partîmes vers un petit bistro pour boire une bière et casser la croûte. Il se mit à relater une histoire incroyable ! Il était parti de Genève en stop – un billet d'avion aurait coûté trop cher à l'étudiant qu'il était –, il était passé par l'Italie et la Yougoslavie, puis avait traversé la Roumanie et au bout de trois jours et deux nuits, il était enfin arrivé à Bucarest. Et ceci simplement pour m'apporter un exemplaire du livre de la part de mon propre frère, Vladimir, qui habitait lui aussi, comme Éric, à Genève. Je l'invitai chez moi. En voyant par la fenêtre « Le palais du Peuple », en chantier à l'époque, il me dit : « Tu es dans l'œil même du cyclope, trop proche du Diable. Tu dois t'en aller ! » Il dormit chez moi essayant de récupérer la fatigue d'un si long voyage. Le lendemain, il me quitta...

Son geste totalement désintéressé m'impressionna si fort que je me mis à écrire un livre ayant pour personnage Erasme Comet. Ce roman, intitulé *le Matin d'un miracle* fut achevé à Paris, en 1992 et parut aux éditions Actes Sud, puis en 1993 en Roumanie.

En 1987, avant mon départ en France, Éric Comet – le frère d'Erasme Comet – vint à son tour à Bucarest pour m'apporter un autre exemplaire du roman *le Second Messenger*. À la suite, chaque fois que l'occasion se présentait d'aller à Genève, je rencontrais les deux frères Comet. Ils s'étaient tellement attachés au sort de la Roumanie qu'Éric imprima clandestinement des affiches qu'il répandit dans les rues de Genève afin de dénoncer le régime dictatorial de Ceausescu, ce destructeur de tant de valeurs morales et spirituelles du peuple roumain.

Un seul et simple geste de solidarité humaine suffit-il pour sauver notre univers individuel ?



V. N. : « La source » est nominalisée sous son vrai nom, dès la deuxième page de mon dossier. Je n'ai donc plus besoin de découvrir son identité. Je me surprends à éprouver non seulement de la surprise mais aussi une incapacité à croire à l'authenticité de ces pages. Je me demande sans cesse : « Auraient-ils voulu l'impliquer pour m'induire en erreur ? Ne serait-ce pas une nouvelle méthode de manipulation afin de compromettre des innocents ? »

Je lis : « Le ministère de l'Intérieur, Inspectorat du département Prahova, bureau de la Securitate de Sinaia, n° ST/0045.831, du 9 juillet 1975. À l'attention de l'Inspectorat de la ville de Bucarest, M. I. Securitate. Nous vous prions d'identifier le nommé Bujor Nedelcovici de Bucarest et de nous faire connaître ses coordonnées, car il entretient des relations avec le nommé V. N. de Sinaia qui retient notre attention. Signé, Colonel Stanculescu. » À la deuxième lecture je réalise que cette « Note » avait été émise en 1975, lorsque je n'avais publié que mon roman de début : *les Derniers* en 1970. J'étais pris, dès ce moment-là, dans le collimateur des armes invisibles.



J'avais connu l'avocat V. N. en 1959, lorsque j'étais fraîchement émoulu de la faculté de droit. En tant qu'avocat stagiaire auprès du « Barreau de Ploiesti » je me trouvais sous la férule d'un maître afin d'apprendre le métier. Je fus tout de suite conquis par maître V. N. Il avait rempli le rôle de consultant près du Tribunal suprême et il avait une vaste expérience d'avocat ; en outre, ses vastes lectures de littérature et de philosophie lui permettaient de discourir sur Bergson aussi bien que sur Baudelaire. Moi, j'étais chargé de préparer les « notes » des dossiers qu'il devait étudier afin de soutenir ses plaidoyers.

À l'époque, j'avais commencé à avoir mes propres procès et à me lancer avec l'enthousiasme de mon jeune âge dans cette profession. Cependant, neuf mois après mes débuts, mon père fut arrêté et retenu pendant six mois au siège de la Securitate de Ploiesti, dirigée par le colonel Strul Mauriciu, célèbre pour sa cruauté.

Le procès eut lieu le 18 avril 1959 dans une baraque de l'armée. Le tribunal militaire de Bucarest s'était déplacé à Ploiesti, tout comme « la petite guillotine » circulait en France du temps de la Révolution de 1789, alors que « la grande guillotine » restait à Paris. Je lus son dossier en tant qu'avocat et je pris des « notes » que je

garde toujours. Mon père n'avait reconnu aucune des accusations, à une seule exception près. Lors de l'interrogatoire du 19 janvier 1959 – l'enquêteur étant le lieutenant H. Momai – mon père nia à nouveau toutes les accusations, cette fois-ci en bloc, malgré les aveux de la veille : « J'étais malade et je ne m'étais par rendu compte de ce que je déclarais. » Or, tout le monde le savait, « j'étais malade » voulait dire : « On m'a frappé, injurié, incarcéré, affamé. »

Il allait de soi que c'était l'avocat V. N. qui devait défendre mon père. Comme il habitait Bucarest, il dormit chez moi pendant la nuit d'avant le procès. Le lendemain, nous nous dirigeâmes vers le tribunal. Je le sentais nerveux et préoccupé. Lui, si volubile, parlait à peine et se conduisait comme un acteur qui aurait le trac avant d'entrer en scène. J'étais accompagné par ma mère et mon frère. Nous entrâmes dans la baraque-tribunal qui me fit penser aux bagnes de Guyane. Beaucoup de militants du Parti et d'officiers de la Securitate en uniformes ou en civil. Je crois qu'il y avait également les enquêteurs de mon père, Momai G. et Teodorescu Ioan.

À l'époque, c'était la mode des « procès-complots staliniens », afin d'impliquer le plus de personnes possible. Certaines d'entre elles ne se connaissaient même pas et se voyaient pour la première fois dans le box des accusés : des paysans ayant refusé d'entrer au kolkhoze, des employés, des intellectuels, etc.

Dans la salle planait une atmosphère si sombre et lourde, si crispée que les gens n'osaient parler qu'à voix basse. Le tribunal, formé de trois juges, entra enfin dans la salle. Le président était mon ancien collègue de la faculté de droit, G. Serbanescu, promu au rang de général après la « Révolution de 1989 ». Il évita mon regard tout au long des procès.

Vint le tour du procès de mon père. Je le vis apparaître dans le box des accusés, encadré par deux soldats. Méconnaissable dans son accoutrement rayé : squelettique, se déplaçant avec difficulté. J'étais assis au banc des avocats à côté de V. N. Mon père tourna la tête dans ma direction, m'aperçut tout de suite et me sourit. Au même moment, le juge Serbanescu intervenait sur un ton autoritaire : « Vous regarderez devant vous, dans la direction du tribunal ! »



À la fin de la lecture de mon dossier, je me suis rendu compte que l'avocat V. N. – mon maître et mon modèle moral – était informateur de la Securitate et présentait périodiquement des rapports sur ma vie privée et mon activité d'écrivain.

Mon père, bien que vieux et malade, avait été condamné à 8 ans de prison ferme...

Un tigre en papier

Les acteurs en présence le jour de ce procès étaient, d'un côté, mon ancien collègue de la faculté de droit, G. Serbanescu, en sa qualité de président du tribunal militaire, l'avocat V.N., mon cher maître, indic de la Securitate, et, d'un autre côté, mon père dans le box des accusés (dans son accoutrement rayé) et moi-même dans le banc des avocats.

Comment oublier cette image ? Elle restera à jamais gravée dans ma mémoire blessée...

Bujor Nedelcovici

Traduit du roumain par Micaela Gulea